



## Collège d'autorisation et de contrôle

### Assignation de radiofréquence à titre provisoire

#### Décision du 23 avril 2026

Le Collège d'autorisation et de contrôle a été saisi d'une demande d'assignation de radiofréquence à titre provisoire par le demandeur identifié ci-après.

Vu l'article 3.5.0-2, § 2, du décret du 4 février 2021 relatif aux services de médias audiovisuels et aux services de partage de vidéos ;

Vu l'avis favorable des services du Gouvernement quant à la possibilité technique d'assigner la radiofréquence visée ci-après ;

Considérant que l'objet de la demande n'est pas de nature à compromettre la sécurité nationale, l'intégrité territoriale ou la sûreté publique, la défense de l'ordre et la prévention du crime, la protection de la santé ou de la morale, la protection de la réputation ou des droits d'autrui, et ne vise pas la divulgation d'informations confidentielles qui pourraient compromettre l'autorité et l'impartialité du pouvoir judiciaire ;

Considérant que l'objet de la demande est de portée locale et est localisé géographiquement en région de langue française ou dans la région bilingue de Bruxelles-Capitale et principalement destiné à la retransmission de programmes sur le site de l'évènement ;

Considérant le caractère ponctuel de la demande ;

Le Collège décide :

**Le demandeur identifié ci-après est autorisé à faire usage de la radiofréquence décrite ci-dessous, pour la période indiquée et en respectant les caractéristiques techniques définies.**

#### Identification du demandeur

Raison sociale ou nom	Braine Auto-Club
Siège social	Grand Place 13 à 7090 Braine Le Comte
Numéro d'entreprise	862 242797
Date d'introduction de la demande	16.03.2026

#### Identification de la fréquence provisoire autorisée

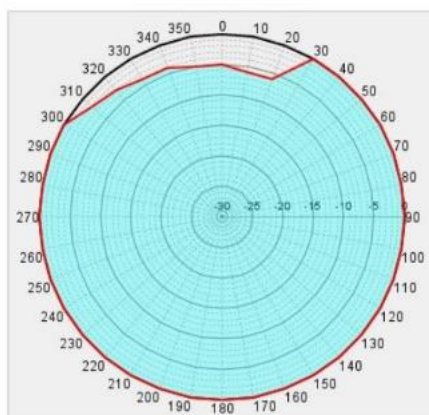
Période d'autorisation	Du 19/06/2026 au 21/06/2026 inclus.
Nom de la station	RONQUIERES
Fréquence	95.1 MHz
Adresse	Plan incliné Ronquières
Coordonnées géographiques	50° N 35' 30" / 004° E 13' 10"



PAR totale	40W (16 dBW)
Hauteur de l'antenne hors sol	20m
Directivité de l'antenne	Voir diagramme

**Diagramme de l'antenne:**

Azimut [deg]	Atténuation [dB]	Azimut [deg]	Atténuation [dB]	Azimut [deg]	Atténuation [dB]	Azimut [deg]	Atténuation [dB]
0	5,0	90	0,0	180	0,0	270	0,0
10	6,0	100	0,0	190	0,0	280	0,0
20	6,0	110	0,0	200	0,0	290	0,0
30	0,0	120	0,0	210	0,0	300	0,0
40	0,0	130	0,0	220	0,0	310	2,0
50	0,0	140	0,0	230	0,0	320	3,0
60	0,0	150	0,0	240	0,0	330	4,0
70	0,0	160	0,0	250	0,0	340	4,0
80	0,0	170	0,0	260	0,0	350	5,0



Fait à Bruxelles, le 23 avril 2026.

DocuSigned by: *Mathilde Alet* DocuSigned by: *Karim Bouski*  
 8CA19B3ED537454... 08013E62BA9E470...